



CONTRAT «LÉGUMES + FRUITS » AU POTAGER MIGNON

Saison du 01/10/21 au 31/03/21

Adhérent

NOM PRENOM :
N°portable:
E-MAIL :

Producteur : **Béatrice BRUNET** et **Olivier DROUINEAU**
AU POTAGER MIGNON – Rue Champ Gaté – 79 210 PRIN DEYRANCON – Tél : 06 70 41 34 68 (Lise, salariée) / 06 61 98 23 80 (Béatrice)
Mail : contact@aupotagermignon.bio – Facebook : <https://www.facebook.com/aupotagermignon>

Attirés par le cadre naturel et la richesse de la terre du Champ Gaté, Béatrice et Olivier s’installent en Avril 2019 à Prin Deyrançon créant AU POTAGER MIGNON, maraichage BIO (certification Ecocert) avec un large choix de fruits & légumes de saison. Maraicher passionné depuis 30 ans, Olivier fait un retour à sa terre natale accompagné de Béatrice, animée par le vrac et la saine alimentation. Ils cultivent simplement, dans le respect de l’environnement, avec douceur et bonne humeur pour le plaisir de nos papilles.

Leurs fruits et légumes bio sont en vente directe à la ferme, le mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et 15h-19H. Ouverture toute l’année

Produits et tarifs : Panier « BIO 1 » à 10€ Panier « BIO 2 » à 15 € Panier « BIO 3 » à 20 € Panier « FRUITS » à 15€

Tous les paniers comprennent des légumes et fruits variés de saison produits sur la ferme

Engagement de commande d’un minimum de 20 paniers du même type sur les 6 mois, à répartir au choix du locavore.

Choix du type de Panier : BIO 1 ou BIO 2 ou BIO 3 ou FRUITS (entourez votre choix)

Date	Nb Légumes	Nb Fruits	Date	Nb Légumes	Nb Fruits	Date	Nb Légumes	Nb Fruits	Date	Nb Légumes	Nb Fruits	Date	Nb Légumes	Nb Fruits	Date	Nb Légumes	Nb Fruits
02/10/20			06/11/20			04/12/20			01/01/21	Pas de distribution		05/02/21			05/03/21		
09/10/20			13/11/20	Pas de distribution		11/12/20			08/01/21	Pas de distribution		12/02/21			12/03/21		
16/10/20			20/11/20			18/12/20			15/01/21			19/02/21			19/03/21		
23/10/20			27/11/20			25/12/20	Pas de distribution		22/01/21			26/02/21			26/03/21		
30/10/20									29/01/21								
Nbre			Nbre			Nbre			Nbre			Nbre			Nbre		
Euros			Euros			Euros			Euros			Euros			Euros		

Montant à régler par chèque à l’ordre de «**potager mignon**» :
1 chèque par mois correspondant au **montant de chaque mois**

Signature de l’agriculteur :

Signature de l’adhérent :